



Appel à projets Economie circulaire

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom de l'association :

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination :

 Sigle de l'association :

 Site web :

1.2 Numéro Siret :

1.3 Numéro RNA¹ ou à défaut celui du récépissé en préfecture : I W

1.4 Adresse du siège social :

.....

Code postal :

Commune :

1.5 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

.....

Code postal :

Commune :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

¹ Répertoire National des Associations

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : attribué par en date du :

.....
.....

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui

Si oui lesquelles ?

.....

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée : oui non

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée.</i>	
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par exemple Service Civique)</i>	
Nombre total de salarié(e)s :	
Dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salarié(e)s en équivalent temps plein (ETP)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents : <i>Adhérents : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	

5. Budget prévisionnel de l'association

Année 20... ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 – Concours publics	
Autres fournitures		74 – Subventions d'exploitation	
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
61 – Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil.s Régional(aux)	
Documentation			
62 – Autres services extérieurs		Conseil.s Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
63 – impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
64 – Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements		78 – Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

6. Projet – Objet de la demande

Intitulé :

Objectifs :

Quelles raisons motivent la mise en œuvre de ce projet ?

En quoi répond-il aux attentes du présent appel à projets ?

Description du projet :

Il s'agit de détailler la phase opérationnelle : organisation et modalités pratiques choisies, outils et moyens d'intervention mis en œuvre, calendrier prévisionnel de réalisation

Public concerné :

Territoire concerné par le projet :

Moyens matériels et humains :



Détail des moyens humains mobilisés sur le projet	Nombre de personnes	Nombre en ETP
Bénévoles participants activement au projet		
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

Si oui, combien (en ETP) :

Date ou période de réalisation : du (le) au

Évaluation :

Indicateurs proposés pour permettre d'évaluer à terme le projet au regard des objectifs et pour rendre compte du travail réalisé



7. Budget du Projet

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats			70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures			73 – Dotations et produits de tarification		
Autres fournitures			74 – Subventions d'exploitation		
61 – Services extérieurs			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités		
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil.s Régional(aux)		
Documentation					
62 – Autres services extérieurs			Conseil.s Départemental(aux)		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publications			-		
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Services bancaires, autres					
63 – impôts et taxes					
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. Détailler)		
64 – Charges de personnel			Fonds européens (FSE, FEDER, etc)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 – Autres charges de gestion courante			75 – Autres produits de gestion courante		
			756. Cotisations		
			758 Dons manuels - Mécénat		
66 – Charges financières			76 – Produits financiers		
67 – Charges exceptionnelles			77 – Produits exceptionnels		
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements			78 – Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés			79 – Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		

8. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom, prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, - ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)² ;
 - inférieur ou égal 500 000 euros
 - supérieur à 500 000 euros
- demander une subvention de : €
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB).

Fait, le

à

Signature

²Conformément à la circulaire du Premier Ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission Européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides des minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 140/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.

8 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'État.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de minimis", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC" ...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant